

CHAPITRE 6

SUIVRE LES PROGRÈS ET REVOIR LA STRATÉGIE

6.1 Notre dernier chapitre est bref mais, de l'avis du Comité, essentiel. Les efforts en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme ceux qui sont énoncés dans la stratégie d'action nationale sur le réchauffement de la planète, doivent se poursuivre sur plusieurs décennies. Or, les priorités, de même que l'attention du public et du gouvernement, risquent, avec le temps, de se porter ailleurs. Sur le plan de la conservation de l'énergie, la «décennie perdue» des années 80 en est la preuve. Non seulement l'intérêt actuel que suscite le réchauffement de la planète est-il susceptible de s'émousser, surtout si les premiers efforts semblent porter fruit, mais les stratégies et les options mêmes varieront avec le temps. De l'avis du Comité, un élément essentiel de réussite réside dans l'existence d'un mécanisme permanent (ou, de préférence, plusieurs mécanismes) permettant de surveiller les progrès réalisés et les occasions qui se présentent de réviser et d'améliorer la stratégie destinée à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

6.2 Le gouvernement fédéral a déjà reconnu et accepté, dans une certaine mesure, cette nécessité. Le Plan vert indique que la stratégie d'action comportera les éléments suivants :

- un rapport annuel au Parlement sur la réalisation des objectifs en matière d'économie d'énergie
- la publication d'information détaillée sur la consommation d'énergie par utilisateur final au Canada
- la publication, au printemps de 1991, d'un document de travail sur le recours à des leviers économiques pour atteindre les objectifs écologiques, notamment les options fiscales et d'échanges de permis d'émission
- une enquête sur les répercussions des divers modes de production d'électricité sur l'environnement
- la publication, à compter de 1991, de rapports annuels sur l'état du climat au Canada
- la mise en place, d'ici 1991, d'un réseau national de détection du changement climatique, faisant appel à des bénévoles¹.

6.3 La pertinence et l'—à— propos de ces engagements devraient être évidents d'après les chapitres précédents de notre rapport. Ils ne vont toutefois pas assez loin. Il n'est pas difficile, par exemple, d'imaginer que, quel que soit le parti au pouvoir, certains ministères clés ne partagent pas l'enthousiasme d'Environnement Canada envers une stratégie destinée à limiter efficacement les émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous avons formulé deux recommandations dans notre rapport provisoire, recommandations que nous réitérons aujourd'hui. Le Comité estime que leur pertinence dépasse le cadre immédiat du réchauffement de la planète maintenant que le Canada tâche de s'engager dans la voie du développement durable. Cependant, en raison de la diversité de ses aspects et de sa nature persistante, le réchauffement de la planète illustre parfaitement la nécessité de ces recommandations.